

Schéma cyclable



Le Plan Vélo et mobilités actives fixe de tripler, d'ici à 2024, la part d'utilisation du vélo dans les déplacements quotidiens, en passant de 3 à 9 %.

Pour répondre à ces objectifs, la CCMV a réalisé, conjointement avec la Communauté de Communes du Pays de Saverne, un schéma intercommunautaire des itinéraires cyclables. L'étude, confiée au bureau d'étude Roland Ribl et associés (Strasbourg), a été présentée en réunion publique le 25 novembre 2019. Elle dresse un état des lieux (itinéraires existants, points noirs), recense les besoins exprimés, propose un plan de jalonnement à 3, 9 et 15 ans, un schéma cible à long terme et des solutions d'aménagements. Le schéma a été adopté en conseil communautaire le 4 février 2020.

Il s'agit de perfectionner le maillage de notre territoire, de le relier aux territoires voisins, de proposer des services adaptés (signalétique, stationnement...) et des itinéraires cohérents et sécurisés qui permettront de relier certains pôles (bus, collèges...). Dès 2020, la communauté de communes prévoit de relier Balbronn à Bergbieten.

Une étude a été confiée au bureau d'études RIBI de Strasbourg. Le schéma de pistes cyclables a été adopté suite à la présentation de l'étude le 4 février 2020. Les travaux seront engagés en fonction des priorités dégagées.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

[Rapport d'études tome 1](#)

[Rapport d'études tome 2](#)

[Schéma de priorisation du réseau cyclable](#)

[Schéma à long terme du réseau cyclable](#)

Projet réalisé avec le soutien financier et technique de l'ADEME (Appel à projet Vélo et territoires) et du Conseil Départemental du Bas-Rhin (Fonds d'innovation territoriale)

Financé par



www.bas-rhin.fr